



11 rue de Tourtille 75020
Tél : 01 44 62 70 01
Mél : snu75@snuipp.fr
Site : <http://75.snuipp.fr>

SNUipp-FSU PARIS

L'Ecole

Journal du SNUipp-FSU Paris



En marche vers l'hiver social !



Déposé le 07/08/2018

En cette rentrée, toutes les annonces gouvernementales ont un seul objectif : remettre en cause notre modèle social et les services publics. Suppressions de postes dans la fonction publique, remise en cause de certaines prestations sociales, nouvelle attaque contre les retraités-es... L'hyperprésident continue de faire le choix de prendre à celles et ceux qui en ont le moins, aux plus faibles, pour donner aux plus riches. Il s'enferme ainsi dans une politique qui ne produit et ne produira aucune embellie économique. Son mépris et celui de son entourage pour l'Etat, les services publics et leurs agents sont patents. Le traitement inhumain des migrant-es complète cette politique détestable.

Les valeurs du SNUipp et de la FSU sont à l'opposé de cette politique. Nous, nous continuerons à nous mobiliser avec les personnels pour une société plus juste et plus solidaire, pour défendre la fonction publique et le statut de ses agents.

Dans notre secteur, notre Ministre continue d'avancer seul sans égard pour les enseignant-es dont il a la responsabilité : changement de programme en cours d'été, évaluations CP et CE1, prime au mérite en REP+... La concertation et la reconnaissance de la professionnalité des enseignant-es ne sont vraiment pas sa tasse de thé. Cette année, il continuera de trouver sur son chemin le SNUipp et la FSU qui porteront encore et toujours la voix des professionnel-les que nous sommes.

A Paris, le SNUipp-FSU proposera aux autres syndicats de relancer la mobilisation sur les rythmes scolaires en appelant de manière unitaire à une grève si la Mairie ne répond pas à nos demandes. Les élu-es de notre syndicat continueront à se battre face à l'administration pour que les droits des enseignant-es soient respectés et leurs conditions de travail améliorées. Il n'est pas question que les dysfonctionnements du rectorat perdurent.

Toute l'équipe souhaite à l'ensemble des enseignant-es une bonne rentrée ! Nous vous invitons à nous rejoindre et à vous syndiquer pour renforcer l'action du SNUipp-FSU Paris !

Jérôme Lambert

Sommaire

p.2 Rythmes scolaires. Consigne APC.

p.3 Réunions d'information syndicale et stages de formation syndicale.

p.4 Elections professionnelles.

p.5 Audience de rentrée.

Prochaines opérations administratives.

p.6 Bulletin d'adhésion

RIS de rentrée

Mardi 18 septembre

à 16h00

Bourse du travail, 3 rue du Château d'eau, 75010

M^o République

L'Ecole n°352, du 07 septembre 2018, Journal du SNUipp Paris-FSU, CPPAP n°0520 S 07539, ISSN n° 12410233, Directeur de publication : N. Wallet, Prix : 1€. Imprimé par nos soins. Dispensé de timbrage. Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp (ou des syndicats de la FSU). Conformément à la loi du 08/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant par écrit au SNUipp Paris.

Rythmes scolaires

Le système actuel doit être abandonné et notre parole entendue !

Depuis 5 ans, le SNUipp-FSU dénonce les conséquences de l'application de la réforme des rythmes scolaires sur les conditions d'apprentissage des élèves parisiens et sur les conditions de travail des enseignant-es. Il revendique la fin du système actuel et la consultation des enseignant-es.

Une consultation unitaire inédite

Afin de porter au mieux la voix des collègues dans les différentes instances, nous avons organisé trois enquêtes qui ont permis de pointer les conséquences négatives de l'aménagement actuel. Dans le même temps, nous accompagnons les équipes qui rencontrent des difficultés au sein de leur école.

L'an dernier, à l'initiative du SNUipp-FSU Paris une consultation unitaire sans précédent a été proposée aux écoles : en 15 jours, 61% des conseils des maîtresses y ont participé. Le résultat est sans appel puisque 98% de collègues souhaitent l'abandon du système actuel, ils réaffirment leur opposition à un système dont ils dénoncent les écueils depuis 2013 : confusion scolaire/périscolaire, fatigue accrue des élèves, dégradation des conditions de travail et d'apprentissage. 80% souhaitent l'instauration de la semaine de quatre jours et 15% d'entre eux sont pour un aménagement sur 5 jours autre que celui existant.

L'inaction coupable du Rectorat

A l'initiative du SNUipp-FSU Paris, les organisations syndicales parisiennes

SNUipp-FSU, Snudi-FO, Se-Unsa, Sud Education, CNT-Ste et CGT Educ'Action ont appelé à un rassemblement le 27 juin en lien avec une audience auprès du Recteur d'Académie.

Le 27 juin, face à la présentation des résultats de la consultation et aux revendications portées par l'intersyndicale, l'Académie s'est contentée de prendre acte des résultats... A plusieurs reprises, elle s'est retranchée derrière les textes qui prévoient que c'est à la collectivité territoriale de décider... En résumé, circulez, y a rien à voir du côté de l'Education Nationale et débrouillez-vous avec la Ville ! Les syndicats parisiens ont dénoncé cette inaction et l'absence de soutien aux enseignant-es de la part de l'Académie. Comme en 2013, il est clair que l'Académie compte se limiter à être spectatrice d'un conflit mortifère entre les écoles et la Ville. Il est intolérable que le Recteur ne s'engage pas sur un sujet touchant au premier chef l'Education Nationale.

Amplifions l'action !

La Mairie de Paris doit enfin comprendre qu'elle ne peut avoir raison contre l'avis

de la très large majorité des enseignant-es. En juin dernier, l'ensemble des organisations syndicales a écrit un courrier commun aux Président-es de groupe du conseil de la Ville de Paris.

Pour le SNUipp-FSU, il faut amplifier l'action unitaire commencée en juin dernier afin d'obtenir l'arrêt du système actuel dès la prochaine rentrée et la consultation de la communauté éducative. Notre syndicat a donc invité les autres syndicats à une réunion intersyndicale le 7 septembre.

Le SNUipp-FSU a proposé aux autres syndicats de relancer la mobilisation en appelant à un rassemblement hors temps scolaire à l'occasion du prochain Conseil de Paris. Dans le même temps, nous avons proposé de demander ensemble une audience à la Maire de Paris. En cas de non réponse de sa part ou d'un nouveau refus de consulter la communauté éducative, le SNUipp-FSU a proposé d'appeler à une grève unitaire avant les vacances d'octobre. Nous sommes pour le moment dans l'attente de leur réponse.

Pour l'arrêt des APC

et la reconnaissance de notre temps de travail invisible !

Depuis la mise en place des APC, le SNUipp-FSU appelle au niveau national les enseignant-es à ne pas les faire. Les tâches se sont multipliées, notre métier s'est complexifié... et les 108h débordent ! Il faut que le Ministère entende enfin notre revendication de suppression des APC !

Le temps de travail invisible des enseignant-es ne va pas diminuer en cette rentrée... La DEPP, dans une étude de 2013 affirme que le temps de travail d'un-e enseignant-e est de 44h par semaine en moyenne. Avec un coût très élevé pour les enseignant-es de moins de trente ans : 50h par semaine ! Le temps de travail hors activités avec les élèves, préparation et correction s'élève à 5h36 par semaine, seulement 2h sont reconnues dans nos obligations de service.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU continue de revendiquer la reconnaissance de l'ensemble de notre charge de travail et

revendique la fin des APC comme première étape. Les activités pédagogiques complémentaires (APC) s'inscrivent dans l'histoire récente de l'école mais, quelle que soit la forme prise, aucune évaluation n'a permis de prouver l'efficacité de ces heures « supplémentaires » pour les élèves alors que les enseignant-es en dénoncent l'impact sur leurs conditions de travail. 81% des PE se déclarent insatisfait-es des activités pédagogiques complémentaires (janvier 2016 Harris interactive pour le SNUipp-FSU). D'après le rapport du CNET, ces heures se révèlent peu efficaces parce que dispensées

sur un temps à la marge de l'école et des heures de cours. Elle ne permet pas de modifier l'expérience des élèves au quotidien.

Pour obtenir gain de cause, notre syndicat continue donc à appeler à l'action au niveau national ! Si vous souhaitez vous engager dans cette action, nous vous invitons à nous contacter pour en discuter et d'ici-là à noter toutes les heures effectuées : rencontre avec les parents, relations avec les partenaires extérieurs, travail d'équipe, réunions diverses.

Réunions d'information syndicale

La participation à une RIS « hors temps élève » permet de décompter 3h allouées aux animations pédagogiques ou à la concertation dans la limite de 9h par an. Ces réunions sont ouvertes à toutes et à tous, syndiqué-es ou non.
Merci d'informer le syndicat de votre présence par mail snu75@snuipp.fr

RIS de rentrée

Mardi 18 septembre à 16h

Bourse du travail, 3 rue du château d'eau, 75010 Paris.

Le SNUipp-FSU invite l'ensemble des enseignant-es parisien-nes pour la réunion d'information syndicale de rentrée. En cette rentrée, les sujets sont nombreux : animations pédagogiques imposées, rythmes scolaires, évaluation CP, injonctions hiérarchiques, changement dans les programmes... Le syndicat pourra ainsi vous donner les dernières informations afin de débattre des revendications et construire les mobilisations à venir.

Enseigner Hors de France

Mardi 25 septembre à 16h

Bourse du travail, 3 rue du château d'eau, 75010 Paris.

Comme tous les ans, le SNUipp-FSU Paris organise une réunion d'information syndicale pour les enseignant-es souhaitant enseigner hors de France. Elle se déroulera en présence d'une membre du secteur national Hors de France du SNUipp-FSU qui répondra à toutes vos questions sur le sujet.

Préparer l'entretien de direction

Mardi 2 octobre à 16h

Dans les locaux du SNUipp-FSU Paris, 11 rue de Tourtilles, 75020 Paris (local à l'angle des rues Tourtille et Pali-Kao).

Cette réunion concerne tous les collègues souhaitant s'inscrire sur la liste d'aptitude à la direction d'école.

Directeurs/trices d'école

Vendredi 5 octobre à 9h

Bourse du travail, 3 rue du château d'eau, 75010 Paris.

Le SNUipp-FSU invite l'ensemble des collègues directeurs-trices d'école à une réunion d'information syndicale afin de débattre ensemble des difficultés rencontrées en cette rentrée, de faire le point sur les discussions avec la DASCO et construire ensemble des revendications propres à leurs missions.

Départ en retraite

Mardi 2 octobre à 16h

Bourse du travail, 3 rue du château d'eau, 75010 Paris

Cette réunion concerne les collègues envisageant de partir en retraite dans les années à venir.

AVS AESH

Lundi 19 novembre de 13h30 à 16h30

Bourse du travail, 3 rue du château d'eau, 75010 Paris.

Statut, formation, salaire, temps de travail, attendus du métier, travail en équipe, perspectives professionnelles... il s'agit de réfléchir ensemble au métier de demain et vous informer sur vos droits.

La réunion est ouverte à toutes et tous, une autorisation d'absence vous sera accordée sur demande.

CAPPEI

Mardi 20 novembre à 16h

Bourse du travail, 3 rue du château d'eau, 75010 Paris.

Cette réunion s'adresse aux enseignant-es qui souhaitent passer le CAPPEI et exercer en RASED, dans une école ou un établissement accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie.

Stages de formation syndicale

Les stages de formation syndicale sont ouverts à tous-tes les enseignant-es. Les demandes d'autorisations d'absence sont à adresser au DASEN un mois avant la date du stage en suivant la voie hiérarchique. L'absence est de droit sauf nécessité de service. L'absence de réponse quinze jours avant la date du stage vaut pour acceptation de la part de l'Administration.
Merci de prévenir le syndicat de votre présence par mail snu75@snuipp.fr

Stage formateurs-trices

Vendredi 16 novembre de 9h à 15h

Bourse du travail, 3 rue du château d'eau, 75010 Paris.

Le SNUipp-FSU Paris organise un stage de formation syndicale vendredi 16 novembre de 9h à 15h à destination des formateurs-trices du 1er degré.

Le matin, nous organisons un débat autour de l'intervention de Sylvain Broccolichi, formateur à l'ESPE de Lille et effectuée une recherche sur les jeunes collègues. L'après-midi, nous débattons plus spécifiquement de la formation initiale à Paris, de vos conditions de travail...

Stage "droits des fonctionnaires et paritarisme"

Vendredi 14 décembre de 9h à 15h

Bourse du travail, 3 rue du château d'eau, 75010 Paris.

Pour défendre ses droits, il faut d'abord les connaître ! Le SNUipp-FSU propose une journée de formation syndicale à destination des enseignant-es sur le paritarisme (avec un point sur les promotions), le fonctionnement réglementaire (règles et barèmes, circulaires...), les droits des personnels face à la hiérarchie.

Les élections professionnelles

Du 29 novembre au 6 décembre 2018, VOTONS MASSIVEMENT !

Les élections professionnelles auront lieu du 29 novembre au 6 décembre par voie électronique. C'est un moment fort pour notre profession. Il s'agit de déterminer la représentativité de chaque syndicat et d'élire les représentant-es du personnel en commission administrative paritaire départementale (CAPD) et en comité technique académique (CTA). Cela sera l'occasion de renforcer l'action et la représentativité du SNUipp-FSU Paris et de ses représentant-es.

CAPD et CAPN

Commissions administratives paritaires départementale et nationale

En CAPD et en CAPN, les délégué-es du personnel interviennent sur tout ce qui concerne la carrière :

- mouvement,
- mutation interdépartementale,
- affectation à l'étranger ou en COM,
- promotions, accès au corps des PE,
- accès à la hors-classe,
- demande de temps partiel, de disponibilité,
- demande de congé de formation, de stages de formation,
- démission, discipline...

Les délégué-es du personnels du SNUipp-FSU vous écoutent, vous défendent, vous conseillent. Elles et ils vous accompagnent dans vos démarches auprès de l'administration. Elles et ils interviennent pour des règles plus justes, plus équitables, plus transparentes.

CTA et CTM

Comités techniques académique et ministériel

Les comités techniques traitent de tout ce qui concerne l'organisation du service public d'éducation :

- gestion des moyens (carte scolaire, moyens attribués à la formation...),
- hygiène, sécurité, conditions de travail,
- les règles statutaires (recrutement, grille indiciaire...)
- formation, développement des compétences et qualification professionnelle...

Cette élection permet également de vous représenter dans de nombreuses instances (comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail, conseil départemental de l'éducation nationale, comité de réforme, conseil supérieur de l'éducation, conseil supérieur de la fonction publique...).

Le SNUipp-FSU sera présent sur les listes de la FSU avec les enseignant-es du second degré, les AESH, les personnels administratifs, les personnels de santé, d'inspection, de direction d'établissement du second degré, les assistant-es sociaux...

Pas touche aux CAP et au CHSCT !

Le gouvernement a présenté aux organisations syndicales représentatives ni plus ni moins qu'un projet de « suppression du paritarisme » afin de faciliter une « déconcentration managériale » de la Fonction publique.

Il envisage une possible disparition des CHSCT (comités hygiène, sécurité, conditions de travail) en les fusionnant avec les Comités Technique. La disparition des CHSCT ouvrirait la porte au non respect par les employeurs publics de leurs obligations en matière de santé et sécurité au travail.

Il a l'intention également de supprimer les compétences des représentants des personnels dans les CAP (commissions administratives paritaires) en prévoyant de ne plus les consulter sur :

- les projets de mouvement des personnels,
- l'établissement des listes d'aptitude et des tableaux d'avancement annuels nominatifs,
- certaines sanctions disciplinaires...

Cela donnerait davantage de marge de manœuvre à l'Administration et à la hiérarchie. Ces orientations sont en rupture avec le travail réalisé actuellement par les représentant-es et les élu-es des personnels pour améliorer les conditions de travail, garantir l'égalité de traitement, proposer des améliorations et protéger les personnels de l'arbitraire de la hiérarchie ou des erreurs de l'administration.

Signez la pétition Pas touche aux CAP et aux CHSCT

<http://fsu.fr/Petition-pour-le-respect-de-nos-droits-PAS-TOUCHE-AUX-CAP-ET-CHSCT.html>

Audience de rentrée avec le Dasen

Du 30 août 2018

Comme chaque année, le SNUipp-FSU a demandé à être reçu en audience par le DASEN avant la rentrée. Elle s'est déroulée le 30 août en présence du Dasen et de son adjoint.

La galère des enseignant-es en surnombre

L'Académie a déclaré disposer de 30 à 40 collègues en surnombre qui sont affecté-es sur des missions de remplacement en attendant qu'un poste se révèle vacant. Même si nous pouvons constater un léger mieux par rapport à l'an passé, le SNUipp-FSU a dénoncé la manière dont le Rectorat traitait les collègues : manque d'information, informations contradictoires, impossibilité de joindre les services... Les enseignant-es ne sont pas des pions ! Nous avons exigé une nouvelle fois que ces dysfonctionnements cessent.

L'inclusion scolaire mise à mal

En cette rentrée, 700 élèves du 1er et 2nd degré ne bénéficient pas de l'accompagnement auquel ils ont droit. Par ailleurs, le Dasen a également annoncé qu'il manquait 40 à 50 places en ULIS. Ces élèves seront donc scolarisé-es dans des classes « ordinaires » avec l'accompagnement d'un-e AVS, ce qui n'est pas acceptable. Cela remet en cause l'avenir scolaire de ces élèves et cela pourra aussi mettre à mal les conditions d'enseignement des classes concernées. Le travail des enseignant-es qui ont accompagné

les familles vers cette orientation se trouve aussi nié.

Le SNUipp-FSU invite les écoles concernées à contacter le syndicat pour obtenir aide et soutien afin que toutes les notifications de la MDPH soient respectées.

Elèves présentant de fortes difficultés de comportement : il y a urgence !

Depuis plusieurs années, le SNUipp-FSU, porte la voix des enseignant-es parisien-nes et alerte l'académie sur la problématique des élèves présentant de graves difficultés de comportement. En fin d'année dernière, suite à notre intervention, l'Académie avait enfin acté des pistes de travail (création de stages, préparation d'un protocole et d'une affiche, procédure systématique de soutien de la part des IEN, formation à l'analyse de pratiques...). Lors de la dernière carte scolaire, le SNUipp-FSU avait obtenu que des moyens de remplacements soient affecté-es pour des remplacements d'enseignant-es dans des écoles concerné-es par ce type de difficultés.

Alors que c'était la MASESH qui pilotait cette question, la mission va être

transférée à un IEN. Le SNUipp-FSU se désolé de cette valse des responsabilités depuis des années. Cela fait perdre un temps fou, alors que la situation est grave et qu'il y a urgence. Dès sa nomination, le SNUipp-FSU demandera à rencontrer le nouveau ou la nouvelle responsable et demandera qu'un groupe de travail se réunisse rapidement.

Un soutien aux enseignant-es de plus en plus nécessaire

Le SNUipp-FSU a tenu à alerter le Dasen sur les difficultés croissantes que les enseignant-es pouvait rencontrer dans les écoles face aux pressions des parents d'élèves. La remise en cause de leur professionnalité est parfois monnaie courante. Il est donc indispensable que la hiérarchie intervienne si nécessaire pour régler la situation et ne pas laisser les collègues seul-es face à ces difficultés.



Opérations administratives à venir

Un certain nombre d'opérations administratives sont en cours ou vont démarrer. Le SNUipp-FSU publiera les circulaires rectores dès leur parution.

Demande de stage de formation continue

Les inscriptions ont lieu en ce moment sur Gaïa jusqu'au 23 septembre.

Demande de stages d'initiative nationale

La CAPD aura lieu le 14 septembre. Nous vous invitons à nous envoyer une copie de votre demande au syndicat par mail : snu75@snuipp.fr

Demande de congé de formation professionnelle

La circulaire va paraître en septembre.

Se syndiquer

pour renforcer l'action du SNUipp-FSU

66% déductible
des impôts

Bulletin de syndicalisation 2018/2019

*Le syndicat ne reçoit aucune subvention
et ne vit que par les cotisations de ses adhérents*



Le SNUipp-FSU Paris utilisera ces informations pour m'adresser personnellement ses publications (L'Ecole, Fenêtres Sur Cours, Pour, Lettre électronique d'information...) et me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires.

Nom : Prénom :

Nom de naissance : Date de naissance :

Adresse personnelle :

Tél. personnel : Portable :

E-mail :

Adresse professionnelle :

Echelon :

Je me syndique au SNUipp Paris-FSU afin de contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités, au développement du service public d'Education, au maintien de l'unité de la profession. J'autorise le SNUipp à faire figurer ces informations dans ses fichiers et ses traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la Loi du 06/01/78. Je peux annuler cette autorisation ou exercer mon droit d'accès en m'adressant par écrit à la section de Paris.

MODE DE RÉGLEMENT

Le montant de ma cotisation est de _____ € (voir tableau ci-contre)

Je paye avec 1 ou plusieurs chèques (maximum 4) à l'ordre du SNUipp Paris, datés du jour de l'émission des chèques

Je choisis le prélèvement automatique (remplir le formulaire ci-dessous et joindre un RIB, un RIP ou un RICE).

Date : Signature :

Montant et coût réel après déduction fiscale

Ech	Instit.	soit après déduction d'impôts	PE	soit après déduction d'impôts	Ech	Hors classe	soit après déduction d'impôts
2			100€	44€	1	199€	68€
3			140€	48€	2	214€	73€
4	131€	45€	150€	51€	3	230€	78€
5	134€	46€	159€	54€	4	237€	81€
6	136€	46€	163 €	55€	5	243€	79€
7	139€	47€	173 €	59€	6	259€	84€
8	147€	50€	186 €	63€	7	274€	93€
9	154€	52€	199 €	68€			
10	164€	56€	214 €	73€	Ech	Classe Ex.	soit après déduction d'impôts
11	180€	61€	230 €	78€	1	243€	83€
					2	259€	88€
					3	274€	93€
					4	293€	100€
					1-	304€	103€
					2-	327€	111€
					3-	343€	116€

Indemnités à ajouter à la cotisation

ASH, formation, UPE2A, remplaçants avec Issr...	+ 5 €
Direction d'école ou d'Egpa	+ 13 €

M1	Cotisation 30 €
Stagiaire (M2/FSTG)	Cotisation 60 €
Pension inférieure à 1500 €	Cotisation 90 €
Pension entre 1500 et 2000 €	Cotisation 105 €
Pension supérieure à 2000 €	Cotisation 120 €
Disponibilité	Cotisation 80 €
AESH/CUI/AVS	Cotisation 40 €

Temps partiel 50%, 75% ou 80% de la cotisation du tableau ci-dessus selon la quotité travaillée avec un montant minimal de 80 €

50% 75% 80%

**Bulletin à compléter et à renvoyer par courrier
SNUipp-FSU Paris 11 rue de Tourtille 75020 Paris**

Cocher les mois de prélèvement qui doivent être consécutifs et la case "TACITE RECONDUCTION" si vous souhaitez que votre adhésion soit reconduite automatiquement. Ils débiteront le 5 du mois suivant la réception du bulletin rempli accompagné du RIB.

TACITE RECONDUCTION

Novembre
 Décembre

Janvier
 Février

Mars
 Avril

Mai
 Juin

Juillet
 Août

Mandat de prélèvement - Cotisations SNUipp-FSU Paris

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SNUipp-FSU Paris à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUipp-FSU Paris. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

DEBITEUR : Votre nom : Votre prénom :

Votre adresse :

Code postal :

Commune :

IBAN

.....

BIC

A _____ le _____

.....

Signature :

Crédit Mutuel Enseignant
69 boulevard saint Germain
75005 Paris

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

FR50ZZZ629416